# Polémique autour de la chanson “Nique la France” : le concert de rap aura bien lieu à Saintes

21/02/2011 à 15h25

**“Des paroles insultantes ou dégradantes pour notre pays”. L’UMP locale voulait l’interdire à cause du morceau “Nique la France“, mais le concert du groupe de rap Zone d’expression populaire aura bien lieu.**

**[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xbz3sp_nique-la-france-le-clip_music#from=embed&start=1[/dailymotion]**

**Le concert du groupe ZEP (Zone d’expression populaire) aura bien**

**lieu, samedi soir prochain, au théâtre Geoffroy Martel de Saintes. Ce groupe de rap lillois, qui vient d'accéder, malgré lui, à la notoriété dans la région grâce à sa chanson, « Nique la France », a reçu hier soir le soutien appuyé du maire PS de Saintes, Jean Rouger.**

**Les paroles piquantes ont indigné le responsable de l'UMP en Saintonge, Yves Pouponnot. Ce dernier a demandé en fin de semaine dernière au maire de Saintes de prendre des dispositions pour interdire la diffusion de « paroles insultantes ou dégradantes pour notre pays, ses symboles ou ses habitants ».**

Jean Rouger réplique en indiquant qu'il « n'userait pas de son pouvoir de police » visant à prévenir les troubles à l'ordre public. Au contraire même.

« Ça me paraît un devoir de contester certains aspects du comportement de notre pays, quand il avait autorité sur des pays voisins », commente le maire de Saintes, en notant au passage que c'est au nom de ce même principe que des «mouvements de démocratie sont en train de s'exprimer aujourd'hui sur le bassin méditerranéen ».
Le directeur du festival Dire le monde, Stéphane Triquenaux, se félicitait de cette issue. « **C'est bien que dans une France démocratique et laïque, ce concert puisse avoir lieu.** » Et d'appeler une nouvelle fois « au dialogue » avec ceux qui ne partagent pas ces positions. « Il est important de se parler sinon on laisse place à tous les fantasmes. »

Sudouest.fr

(Merci à Charcot21)